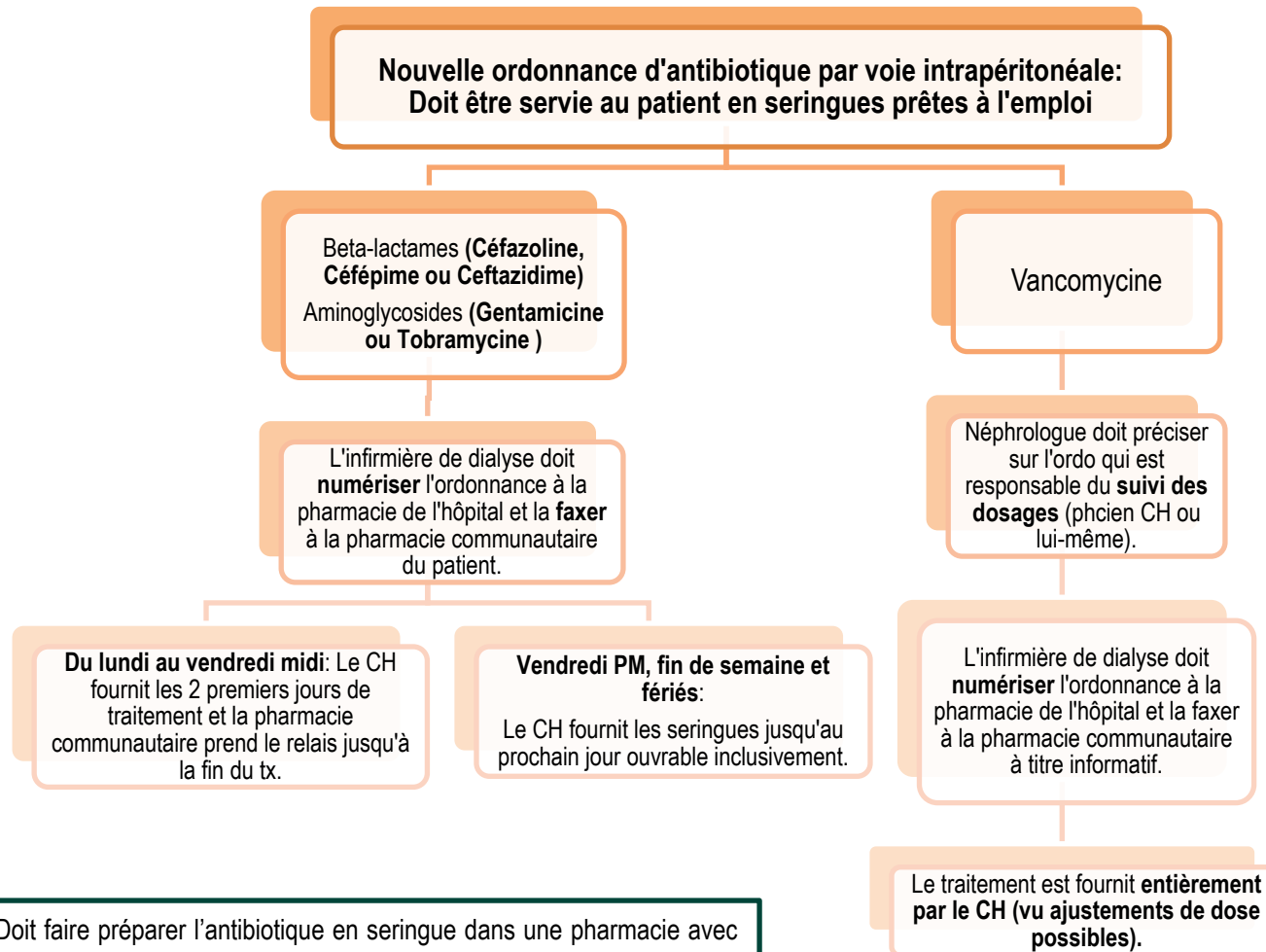


# Algorithme du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour le service des antibiotiques en dialyse péritonéale

Objectif : coordination des doses hôpital et pharmacie communautaire

Avril 2024



**Pharmacie communautaire :** Doit faire préparer l'antibiotique en seringue dans une pharmacie avec hotte stérile.

**Pharmacie communautaire :** Doit faire préparer l'antibiotique en seringue dans une pharmacie avec hotte stérile.

Pour le pharmacien communautaire : prendre note que les lignes directrices recommandent d'ajouter une prophylaxie antifongique (nystatine ou fluconazole) aux patients qui reçoivent un antibiotique par voie intrapéritonéale pour prévenir les péritonites fongiques secondaires.

Doses recommandées\* :

Amikacine 2 mg/kg

Gentamicine ou Tobramycine : 0.6 mg/kg

Céfazoline : 15-20 mg/kg

Céfépime : 1 g

Ceftazidime : 20 mg/kg, max 2 g

Vancomycine : 15-30 mg/kg (min 750 mg, max 2000 mg) q 5-7j, selon dosages.

Dose à répéter si creux sérique < 15mg/L ; raisonnable de répéter si creux sérique < 20 mg/L et prochain dosage non possible avant 3j (cible entre 15 et 20 mg/L)

(\*Li PK et al. ISPD peritonitis guideline recommendations: 2022 update on prevention and treatment. Perit Dial Int, 2022)